

TABLE DES MATIÈRES

CONTRIBUTEURS	III
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	IX
PRÉFACE	XIII
SOMMAIRE	XV

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS :

UN SURVOL HISTORIQUE	1
I. NAISSANCE D'UN DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS	3
A. La protection de l'investisseur par son Etat national :	
la question de l'intervention dans les affaires de l'Etat d'accueil	5
1. <i>La mise hors la loi internationale de l'intervention armée</i>	7
a. L'intervention armée et ses abus	8
b. La mise hors la loi internationale du recours à la force armée comme moyen de règlement des différends portant sur le recouvrement de dettes contractuelles	11
2. <i>La protection diplomatique stricto sensu : la doctrine Calvo et la clause Calvo</i>	15
a. Intervention armée et intervention non armée	15
b. Clause Calvo	16
B. Le traitement de l'investisseur par l'Etat d'accueil :	
la question des standards de traitement	19
1. <i>Le standard de traitement national</i>	20
2. <i>Le standard minimum de traitement des étrangers en droit international</i>	23
a. Les prises de position politiques et doctrinales	23
b. La jurisprudence arbitrale	26
II. UNE PÉRIODE D'INCUBATION (1918-1939).....	27
A. Les phénomènes nouveaux.....	28
1. <i>L'apparition des nationalisations à grande échelle</i>	28
a. L'abolition de toute propriété privée nationale et étrangère	29
b. La nationalisation de secteurs de l'économie nationale dans un but de réforme économique et sociale	30
2. <i>L'apparition d'un type de contrat et d'un type d'arbitrage nouveaux</i>	34
a. Des contrats non régis par un ordre juridique étatique	34
b. Des arbitrages d'un type nouveau	38
B. L'évolution des principes dégagés au XIX ^{ème} siècle : l'exemple du standard minimum de traitement des étrangers en droit international	41

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS
ET DE L'ARBITRAGE TRANSNATIONAL
PARIS, PEDONE, 2015

Cet ouvrage est en vente chez votre libraire
et auprès des éditions A.Pedone
13 rue Soufflot 75005 Paris France

tel : + 39 (0) 1 43 54 05 97 - Email : librairie@apedone.net - site : www.pedone.info

TABLE DES MATIÈRES

1. <i>Standard minimum et déni de justice</i>	42
2. <i>Standard minimum et protection de la propriété</i>	44
III. L'AFFRONTMENT DES BLOCS :	
SOCIALISME, DÉCOLONISATION, LIBÉRALISME (1945-1990).....	47
A. La tentative de renversement de l'ordre ancien	47
1. <i>La lutte dans le droit international pour un nouvel ordre économique international</i>	47
2. <i>Le rejet des principes classiques du droit international ou leur réinterprétation radicale</i>	51
B. La résistance des Etats exportateurs de capitaux	54
1. <i>Maintien et expansion de l'arbitrage comme mode privilégié de règlement des différends</i>	55
2. <i>Le contrat d'Etat comme première forme de l'internationalisation du droit des investissements</i>	59
3. <i>Expansion sans précédent des traités de protection des investissements et ses conséquences</i>	64
4. <i>La renaissance d'un standard minimum de traitement</i>	69
CONCLUSION	72
Bibliographie.....	74

PARTIE I.
DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS

CHAPITRE 1

LES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS	83
I. LA DOMINATION DU PROCÉDÉ CONVENTIONNEL BILATÉRAL	87
A. L'apparition des traités bilatéraux relatifs aux investissements étrangers.....	87
1. <i>Le cadre formel : la pratique des traités bilatéraux en matière économique</i>	88
2. <i>Le cadre matériel : la rédaction de projets d'instruments multilatéraux</i>	89
B. Le développement des traités bilatéraux relatifs aux investissements étrangers.....	91
1. <i>L'ampleur du phénomène</i>	91
a. L'universalité	91
b. L'homogénéité	94
i. La faible variation des contenus dans le temps	94
ii. La modélisation des TBI.....	96
2. <i>La réalité du phénomène</i>	100
a. L'effectivité.....	100
b. L'efficacité.....	101
II. LA PLACE DES AUTRES SOURCES DU DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS	104
A. La place ambiguë du traité multilatéral	104
1. <i>Les difficultés d'un accord multilatéral à vocation universelle</i>	104
2. <i>Le succès relatif des accords régionaux</i>	108

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET ARBITRAGE TRANSNATIONAL

B. La place incertaine de la coutume.....	111
C. La place utile des principes généraux de droit.....	113
D. La place non négligeable des actes des organisations internationales	113
Bibliographie.....	115

CHAPITRE 2

**LA JURISPRUDENCE ARBITRALE COMME SOURCE
DU DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS.....**

.....	119
I. ESSOR DE LA JURISPRUDENCE ARBITRALE EN TANT QUE SOURCE DE DROIT.....	123
A. Du contentieux contractuel à l'offre générale d'arbitrage	123
B. La publicité des sentences	126
II. PORTÉE DE LA JURISPRUDENCE ARBITRALE EN TANT QUE SOURCE DE DROIT.....	127
A. <i>Débat sur la règle du binding precedent ou stare decisis</i>	128
B. Les références jurisprudentielles volontaires	131
Bibliographie.....	133

CHAPITRE 3

LA NOTION D'INVESTISSEMENT.....

.....	135
I. L'« INVESTISSEMENT PROTÉGÉ » COMME UNIQUE FIGURE DE L'« INVESTISSEMENT ».....	137
A. La portée limitée du mot « investissement » dans les énoncés juridiques.....	137
1. <i>Les codes d'investissement et traités</i>	137
2. <i>Les sentences arbitrales</i>	139
B. L'assimilation trompeuse de l'« investissement protégé » et de l'« investissement ».....	140
II. LES ÉNONCÉS DÉFINISSANT LES INVESTISSEMENTS PROTÉGÉS	143
A. Le double mouvement de la notion	144
1. <i>La notion « classique »</i>	144
2. <i>L'extension de la notion</i>	146
3. <i>Signification de l'évolution</i>	149
B. La place de l'exigence de la contribution au développement de l'Etat d'accueil.....	150
1. <i>Les codes d'investissement et traités</i>	151
2. <i>Les énoncés juridictionnels</i>	153
a. L'exigence d'une contribution au développement.....	154
b. Le rejet du critère du développement.....	156
3. <i>Signification</i>	157
Bibliographie.....	158

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 4

**NATIONALITÉ DES INVESTISSEURS PERSONNES PHYSIQUES
ET NATIONALITÉ DES INVESTISSEURS PERSONNES MORALES,
ACTIONNAIRES (MINORITAIRES)**.....

.....	161
L'évolution de la notion	161
La fragmentation des sources	163
I. LA CONDITION DE NATIONALITÉ : SUBSTANCE.....	166
A. La condition de nationalité dans sa face négative : être le national d'un Etat autre que l'Etat débiteur de l'obligation internationale invoquée	167
1. <i>Principe</i>	167
2. <i>Exceptions</i>	173
a. Exceptions tenant à l'absence de règle de nationalité.....	173
b. Exception tenant à l'impasse à laquelle conduit l'application de la règle de nationalité	174
B. La condition de nationalité dans sa face positive : être le national d'un Etat partie à la norme internationale invoquée	176
1. <i>Principe</i>	176
2. <i>Exceptions</i>	177
II. LA CONDITION DE NATIONALITÉ : RÉGIME.....	178
A. Définition de la nationalité	178
1. <i>La nationalité des personnes physiques</i>	178
2. <i>La nationalité des personnes morales</i>	183
B. L'établissement de la nationalité	193
1. <i>Les dates auxquelles la nationalité doit être acquise</i>	194
2. <i>La preuve de la nationalité</i>	195
Bibliographie.....	197

CHAPITRE 5

**APPLICATION RATIONE TEMPORIS DE LA PROTECTION
DES INVESTISSEMENTS ET DES INVESTISSEURS**

.....	201
I. CHAMP D'APPLICATION RATIONE TEMPORIS DES RÈGLES DE PROTECTION	203
A. Règles de protection en vigueur à la date critique	203
1. <i>Entrée en vigueur des règles de protection</i>	203
a. Application provisoire des règles de protection	204
b. Obligation de ne pas priver le traité de son objet et de son but	206
2. <i>Fin de validité des règles de protection</i>	207
a. Effets des traités après leur extinction	208
i. Effets prolongés des traités sans disposition expresse	209
ii. Effets prolongés des traités sur la base d'une disposition expresse	209
b. Effets des traités successifs	212
B. Règles de protection applicables en l'espèce	213
1. <i>Application non rétroactive des règles de protection</i>	213
2. <i>Exceptions à la non-rétroactivité des règles de protection</i>	216
a. Prise en compte d'éléments antérieurs à l'entrée en vigueur du traité.....	216

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET ARBITRAGE TRANSNATIONAL

b. Faits illicites continus et composites	218
i. Faits illicites continus	218
ii. Faits illicites composites	222
II. CONDITIONS D'APPLICATION <i>RATIONE TEMPORIS</i> DES RÈGLES DE PROTECTION	223
A. Conditions de fond : l'objet de la protection	223
1. <i>Un investissement protégé de l'investisseur</i>	223
2. <i>Un différend né</i>	225
a. Définition du différend	225
b. Moment de naissance du différend	228
B. Condition procédurale principale : le consentement	229
1. <i>Le moment du consentement au règlement du différend</i>	230
2. <i>Le moment de la mise en œuvre du règlement du différend</i>	231
CONCLUSION	235
Bibliographie	236

CHAPITRE 6

L'ADMISSION DES INVESTISSEMENTS ET DES INVESTISSEURS

I. LES RÉGIMES DE L'ADMISSION	245
A. L'admission des investissements	245
1. <i>L'approche européenne</i>	245
2. <i>L'approche américaine</i>	247
B. L'admission des personnes réalisant l'investissement	253
1. <i>L'entrée et le séjour du personnel de base</i>	253
2. <i>La liberté de choisir le personnel de base</i>	254
II. LA POSSIBILITÉ DE SOUMETTRE LES LITIGES RELATIFS À L'ADMISSION À L'ARBITRAGE	256
Bibliographie	263

CHAPITRE 7

**LES STANDARDS INDIRECTS DE TRAITEMENT :
TRAITEMENT DE LA NATION LA PLUS FAVORISÉE
ET TRAITEMENT NATIONAL**

I. DÉFINITION DES STANDARDS INDIRECTS DE TRAITEMENT	266
A. La clause de la nation la plus favorisée	266
B. Le standard du traitement national	267
II. LES CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE DES STANDARDS INDIRECTS DE TRAITEMENT	268
A. Une base légitime de comparaison	268
1. <i>La règle ejusdem generis :</i> <i>une condition propre au traitement de la nation la plus favorisée</i>	269
2. <i>Similarité de la situation des bénéficiaires :</i> <i>une condition commune aux deux standards indirects de traitement</i>	270
a. Les bénéficiaires similaires	271
b. Les circonstances similaires, analogues ou semblables	272
c. Les limitations apportées aux conséquences de la similarité	273

TABLE DES MATIÈRES

B. Le caractère plus favorable du régime	275
1. <i>Identification du régime favorable</i>	275
2. <i>Qualification de la discrimination</i>	276
III. L'ÉTENDUE DU BÉNÉFICE DES STANDARDS INDIRECTS DE TRAITEMENT	277
A. Application dans le temps des standards indirects de traitement	278
B. Limitations matérielles et personnelles au jeu des standards indirects de traitement	278
1. <i>Les limitations spécifiques aux standards indirects de traitement</i>	278
a. Les limitations matérielles	278
b. Les limitations personnelles	281
2. <i>Les limitations générales</i>	282
IV. ARTICULATION ENTRE LES STANDARDS INDIRECTS DE TRAITEMENT	283
A. Les dispositions relatives à l'articulation des standards indirects de traitement	283
B. Le bénéfice du traitement national par le jeu de la clause de la nation la plus favorisée ?	285
Bibliographie	286

CHAPITRE 8

**LES STANDARDS DE TRAITEMENT :
LE TRAITEMENT JUSTE ET ÉQUITABLE,
LA SÉCURITÉ PLEINE ET ENTIÈRE**

287

I. LES STANDARDS DE TRAITEMENT EN TANT QUE SOURCE DE DROIT DES INVESTISSEMENTS	288
A. Le standard d'origine extra-conventionnelle	288
1. <i>L'élaboration des standards par la voie des principes généraux de droit</i>	288
a. Le standard minimum de traitement en tant que principe impliqué par l'ordre juridique international	289
b. Le standard minimum de traitement relevant des principes communs dans les droits nationaux	291
2. <i>Le statut coutumier du standard minimum de traitement</i>	292
a. Les objections au statut coutumier du standard minimum	293
i. L'opposition régionale	293
ii. L'opposition générale	294
b. L'affirmation du caractère coutumier du standard de traitement	295
i. L'identification juridictionnelle du standard en tant que coutume	295
ii. Consolidation du caractère coutumier par la pratique des Etats	296
B. Les standards de nature conventionnelle	299
1. <i>La technique juridique du standard</i>	299
a. Une imprécision fonctionnelle	299
b. Une application contextualisée	301
c. Une dimension dispositive	302
2. <i>L'autonomie des standards conventionnels</i>	303
a. Enjeu de l'autonomie des standards conventionnels	304
b. L'appréciation de l'autonomie	305
i. L'exigence d'un rattachement exprès à une norme extérieure	305

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET ARBITRAGE TRANSNATIONAL

ii. Le rattachement implicite à une norme externe	307
3. <i>Méthode d'identification du contenu des standards conventionnels</i>	308
a. Distinction des méthodes d'identification	308
b. Rapprochement des méthodes d'identification.....	310
II. LA SUBSTANCE DES STANDARDS DE TRAITEMENT CONVENTIONNELS	312
A. Consistance du standard de pleine et entière sécurité	313
1. <i>Objet du standard de sécurité pleine et entière</i>	313
a. La sécurité physique de l'investissement	313
b. L'extension à la sécurité juridique	315
2. <i>Nature de l'obligation prescrite par le standard de sécurité pleine et entière</i>	317
a. Obligation de diligence requise	317
i. Absence d'une responsabilité de plein droit	317
ii. Existence d'une obligation de comportement	318
b. Niveau de diligence requise	319
i. Diligence requise et traitement national.....	319
ii. Un niveau de diligence variable.....	321
B. La consistance du traitement juste et équitable.....	322
1. <i>Les exigences négatives imposées au titre du traitement juste et équitable</i>	322
a. Les exigences du standard relatif au fonctionnement de l'Etat dans son ensemble.....	322
i. Une conduite non discriminatoire	323
ii. Une conduite non arbitraire	324
iii. Une conduite non coercitive	325
iv. Une conduite non spoliatrice	326
b. Les exigences du standard propres à l'appareil judiciaire : une conduite non constitutive d'un déni de justice	328
i. Une conduite de l'appareil judiciaire dans son ensemble.....	328
ii. Un défaut de protection judiciaire.....	330
- Défaut de protection par l'administration de la justice	330
- Défaut de protection par la décision de justice elle-même.....	332
2. <i>Les exigences positives issues du standard de traitement juste et équitable</i>	334
a. Les attentes élémentaires.....	335
i. La clarté du cadre juridique	336
ii. La cohérence du cadre juridique	337
iii. La stabilité du cadre juridique	338
b. Les attentes spécifiques.....	339
i. Une prise de position explicite.....	340
ii. La contextualisation des attentes	342
Bibliographie.....	344

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE 9

LA CLAUSE DE RESPECT DES ENGAGEMENTS	347
I. UNE CLAUSE AUX EFFETS MAL IDENTIFIÉS.....	350
A. La controverse liée à la “transformation” du non-respect de l’engagement interne en violation du traité.....	350
B. La controverse relative aux effets juridictionnels de la clause de respect des engagements.....	351
1. « L’attraction » de la procédure de règlement des différends établie par le traité.....	352
2. La relation avec la procédure de règlement des différends prévue par l’engagement étatique à l’égard de l’investisseur.....	353
a. Opposabilité au juge du traité de la clause contractuelle de juridiction.....	353
b. Saisine du juge du traité après que le juge du contrat se soit prononcé.....	356
II. LES CONDITIONS DE RECONNAISSANCE DES EFFETS DE LA CLAUSE DE RESPECT DES ENGAGEMENTS.....	357
A. Identification de la clause.....	357
1. Clause de respect des engagements et clauses distinctes.....	358
2. Attraction de la clause de respect des engagements par le jeu de la clause de la nation la plus favorisée.....	359
B. Les conditions de rayonnement matériel de la clause de respect des engagements.....	360
1. L’obligation de respecter les engagements contractuels.....	361
a. Le principe de protection des engagements contractuels.....	361
b. Limitation aux actes <i>jure imperii</i> de l’Etat ?.....	362
2. L’obligation de respecter les engagements unilatéraux.....	363
a. Les engagements écrits unilatéraux.....	363
b. Les attentes légitimes de l’investisseur.....	365
3. Limitation de l’application de la clause en fonction de l’ampleur de la violation ?.....	366
C. Identification de l’auteur de l’engagement couvert par la clause.....	367
1. Identification des entités publiques dont les engagements sont couverts par la clause.....	367
a. La couverture par la clause des engagements de l’Etat.....	367
b. La possibilité d’une couverture par la clause des engagements pris par des entités autres que l’Etat ?.....	368
2. Identification des entités privées visées par la clause de respect des engagements.....	369
a. Identité de la partie à l’instance et du bénéficiaire de l’engagement.....	369
b. La filiale locale ou l’actionnaire de la partie privée partie au contrat avec l’entité publique.....	370
Bibliographie.....	373

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET ARBITRAGE TRANSNATIONAL

CHAPITRE 10

LE DROIT DE L'EXPROPRIATION DIRECTE ET INDIRECTE.....375

I. LE CHAMP DES INVESTISSEMENTS ET LES ÉLÉMENTS DE PROPRIÉTÉ PROTÉGÉS.....	380
A. Le principe de la protection des droits contractuels et quasi contractuels	381
B. Les modalités de la protection des droits contractuels et quasi contractuels.....	383
II. LES FORMES DE L'EXPROPRIATION.....	385
A. L'expropriation directe.....	387
B. L'expropriation indirecte.....	389
1. <i>Les mesures étatiques pertinentes</i>	389
a. Les auteurs des mesures étatiques	389
b. La nature des mesures étatiques.....	391
2. <i>Les catégories d'expropriation indirecte</i>	392
a. L'expropriation « rampante ».....	392
b. Les mesures équivalant à une expropriation	393
3. <i>Les critères de l'expropriation indirecte</i>	395
a. L'effet de la mesure étatique	396
i. La durée de l'effet.....	397
ii. L'assiette de l'investissement.....	397
iii. L'intensité de l'effet.....	398
b. La finalité de la mesure.....	401
c. La proportionnalité.....	404
d. Les attentes légitimes de l'investisseur	405
III. LES CONDITIONS DE LICÉITÉ DE L'EXPROPRIATION.....	408
A. L'intérêt public.....	408
B. Le <i>due process</i>	409
C. La non-discrimination.....	410
D. L'indemnisation	410
CONCLUSION.....	412
Bibliographie.....	413

CHAPITRE 11

CONDITIONS D'ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ

DE L'ÉTAT D'ACCUEIL DE L'INVESTISSEMENT.....415

I. ATTRIBUTION DU COMPORTEMENT À L'ÉTAT.....	420
A. La déclinaison des catégories identifiées par la CDI.....	421
1. <i>Les organes de l'Etat</i>	421
2. <i>Les entités extérieures à l'appareil d'Etat</i>	423
a. Les personnes ou entités exerçant des prérogatives de service public.....	423
b. Les personnes agissant sur les instructions, les directives ou sous le contrôle de l'Etat.....	425
B. L'entremêlement des catégories	427
1. <i>Organe de l'Etat et entité exerçant des prérogatives de puissance publique</i>	427

TABLE DES MATIÈRES

2. Entité exerçant des prérogatives de puissance publique et entité contrôlée par l'Etat.....	429
C. Attribution et <i>lex specialis</i>	429
1. Attribution et <i>lex specialis ratione personae</i>	430
2. Attribution et <i>lex specialis ratione materiae</i>	432
II. VIOLATION D'UNE OBLIGATION INTERNATIONALE.....	433
A. Caractéristiques de l'obligation internationale.....	433
1. Source de l'obligation.....	433
a. Source internationale.....	434
b. Source interne.....	435
c. Source contractuelle.....	436
2. Nature de l'obligation internationale.....	437
3. Positivité de l'obligation.....	438
B. Caractéristiques de la violation.....	439
1. Violation par action ou par omission.....	440
2. Violation instantanée, continue, composite.....	441
a. Fait illicite instantané/continu.....	441
b. Fait illicite composite.....	443
III. CIRCONSTANCES EXCLUANT L'ILLICÉITÉ.....	444
A. Régime général.....	446
B. Régime propre aux diverses circonstances.....	449
1. Circonstances invoquées dans le contentieux d'investissement.....	449
a. Force majeure.....	449
i. La survenance d'une force irrésistible ou d'un événement extérieur imprévu.....	449
ii. L'extériorité à l'Etat.....	450
iii. L'impossibilité d'exécuter l'obligation.....	451
b. Etat de nécessité.....	451
i. Le critère de la protection d'un intérêt essentiel.....	452
ii. Le critère du péril grave et imminent.....	453
iii. Le critère du « seul moyen ».....	454
iv. Le critère de l'absence d'atteinte grave à un intérêt essentiel de l'investisseur ?.....	454
v. Le critère de la non-exclusion de la possibilité d'invoquer la nécessité.....	455
vi. Le critère de la non-contribution à la survenance de la situation de nécessité.....	455
c. Contre-mesures.....	456
2. Circonstances inédites dans le contentieux d'investissement.....	458
a. Consentement.....	458
b. Légitime défense.....	459
c. Détresse.....	460
Bibliographie.....	461

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET ARBITRAGE TRANSNATIONAL

CHAPITRE 12

**LES CONSÉQUENCES DE LA RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE
DE L'ÉTAT D'ACCUEIL DE L'INVESTISSEMENT**.....463

I. LES CONSÉQUENCES PRINCIPALEMENT, VOIRE EXCLUSIVEMENT, PÉCUNIAIRES RÉSULTANT DE L'ENGAGEMENT DE LA RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE DE L'ÉTAT D'ACCUEIL DE L'INVESTISSEMENT	468
A. L'indemnisation comme mode privilégié de réparation du dommage dans le contentieux de l'investissement	468
1. <i>Identification du lien de causalité entre le dommage allégué par l'investisseur et le fait illicite commis par l'Etat d'accueil</i>	468
2. <i>Appréciation de la certitude du dommage allégué par l'investisseur</i>	472
3. <i>Evaluation des dommages et intérêts octroyés à l'investisseur</i>	474
B. La possibilité d'octroyer une réparation pécuniaire au titre de la satisfaction	478
1. <i>Satisfaction et réparation financière du préjudice moral</i>	479
2. <i>Satisfaction et réparation financière de certaines formes de déni de justice</i>	482
II. LE RÔLE MARGINAL, VOIRE ANECDOTIQUE, DES REMÈDES NON PÉCUNIAIRES POUVANT ÊTRE ASSOCIÉS À LA RESPONSABILITÉ INTERNATIONALE DE L'ÉTAT D'ACCUEIL DE L'INVESTISSEMENT	486
A. Les obstacles à l'octroi de remèdes non pécuniaires dans le cadre du contentieux de l'investissement.....	487
B. L'octroi de remèdes non pécuniaires dans le cadre du contentieux de l'investissement.....	492
Bibliographie.....	498

CHAPITRE 13

**LA JURISPRUDENCE DE LA COUR EUROPÉENNE DES DROITS DE
L'HOMME EN MATIÈRE DE PROTECTION DES INVESTISSEMENTS**.....501

I. LES ASPECTS SUBSTANTIELS	504
A. La notion de « biens » (<i>possessions</i>).....	504
B. « L'atteinte » (<i>interference</i>).....	506
C. « Justification ».....	507
1. « <i>Légalité</i> »	508
2. « <i>L'utilité publique</i> » / « <i>l'intérêt général</i> » (public/general interest)	510
3. « <i>Le juste équilibre</i> » (fair balance).....	510
4. « <i>Le contrôle de l'usage des biens</i> » (control of the use of property).....	512
II. LES ASPECTS PROCÉDURAUX	513
A. Le caractère civil	513
1. « <i>Le droit à un tribunal</i> »	513
2. <i>La procédure arbitrale</i>	515
B. La nature pénale	516
III. LES ASPECTS JURIDICTIONNELS	518
A. La qualité pour agir	518
1. <i>Les conditions relatives à l'engagement d'une procédure</i>	518
2. <i>Les conditions relatives à la poursuite de la procédure</i>	519

TABLE DES MATIÈRES

B. Les conditions de recevabilité.....	520
1. <i>La litispendance et les conflits de juridiction</i>	520
2. <i>L'épuisement des voies de recours internes</i>	521
C. Les conséquences d'une violation de la Convention.	522
1. <i>Le principe de la satisfaction équitable</i>	522
2. <i>Le montant de la réparation</i>	524
3. <i>L'exécution des arrêts</i>	526
IV. CONCLUSION.....	527
Bibliographie.....	529

CHAPITRE 14

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS

DROITS DE L'HOMME, DROIT DE L'ENVIRONNEMENT..... 531

I. LA RENCONTRE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT AVEC LE DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS.....	535
A. Une attraction naturelle.....	535
1. <i>Un droit tourné vers le développement durable</i>	535
2. <i>Un investisseur jouissant de droits de l'homme</i>	540
a. L'attribution de droits à l'investisseur.....	540
b. Les droits reconnus.....	541
B. De nouveaux instruments en vue d'une meilleure coordination entre droits de l'homme, droit de l'environnement et droit des investissements.....	545
1. <i>Une action des Etats</i>	545
2. <i>Une action internationale</i>	547
II. L'INTÉGRATION PROGRESSIVE DES DROITS DE L'HOMME ET DE L'ENVIRONNEMENT DANS LE CHAMP DU DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS.....	553
A. Une intégration jurisprudentielle.....	554
1. <i>L'application des droits de l'homme et du droit de l'environnement par les arbitres du droit des investissements</i>	554
a. Un droit applicable perméable aux droits de l'homme et au droit de l'environnement.....	554
b. Un début de hiérarchisation du droit international des investissements.....	559
2. <i>L'émergence des droits de l'homme et de l'environnement dans la jurisprudence des tribunaux CIRDI</i>	562
B. Une affirmation des droits de l'homme et de l'environnement dans les traités d'investissements.....	566
1. <i>De nouvelles exceptions ou exclusions de la protection des investissements</i>	567
2. <i>L'intégration des droits de l'homme et du droit de l'environnement dans le champ du droit international des investissements</i>	571
Bibliographie.....	577

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET ARBITRAGE TRANSNATIONAL

CHAPITRE 15

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET DROIT DE L'OMC .581

I. L'INSERTION DU DROIT DE L'INVESTISSEMENT DANS LE DROIT DE L'OMC.....	585
A. Aspect matériel : l'investissement international soumis au droit de l'OMC.....	585
1. <i>Commerce des services et protection des investissements dans le secteur tertiaire</i>	585
a. Le recoupement des champs d'application.....	585
b. La contradiction des règles de fond.....	587
2. <i>Les droits de propriété intellectuelle</i>	589
a. Le recoupement des champs d'application.....	589
b. Le risque de contradiction (1) : la question des transferts de technologie.....	589
c. Le risque de contradiction (2) : le cas des licences obligatoires.....	591
B. Aspect institutionnel : l'OMC comme enceinte de négociation de règles multilatérales relatives à la protection de l'investissement.....	593
II. L'INFLUENCE DU DROIT DE L'OMC SUR LE DROIT DE L'INVESTISSEMENT.....	597
A. Les dispositions communes aux deux systèmes : le droit de l'OMC comme source du droit de l'investissement ?.....	597
1. <i>La clause de traitement national</i>	597
2. <i>Les « performance requirements »</i>	601
B. La proximité de certains principes : le droit de l'OMC comme inspiration du droit de l'investissement.....	603
1. <i>Les exceptions au nom des intérêts supérieurs de l'Etat</i>	603
2. <i>L'obligation de traitement juste et équitable</i>	608
Bibliographie sélective.....	611

CHAPITRE 16

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS

ET DROIT DE L'UNION EUROPÉENNE.....613

I. LES INVESTISSEMENTS AU SEIN DE L'UNION EUROPÉENNE.....	615
A. Les TBI intra-européens.....	616
1. <i>Les différentes positions en présence</i>	616
a. Les positions antagonistes de la Commission et des Etats membres.....	616
b. La position déterminante des tribunaux arbitraux.....	618
2. <i>Les solutions envisageables</i>	620
a. Une solution substantielle radicale : l'extinction des TBI.....	621
b. Des solutions procédurales d'accompagnement.....	621
B. Le cas du Traité sur la Charte de l'énergie.....	624
1. <i>Les enjeux particuliers des arbitrages fondés sur le Traité sur la Charte de l'énergie</i>	624
2. <i>Les solutions envisageables</i>	626
a. L'intervention en interprétation.....	627
b. La modification du Traité sur la Charte de l'énergie.....	628
II. LES INVESTISSEMENTS EN PROVENANCE OU À DESTINATION D'ETATS TIERS.....	628
A. La compatibilité avec le droit de l'Union européenne des TBI conclus avec des Etats tiers.....	629

TABLE DES MATIÈRES

1. Avant Lisbonne : les recours en manquement sur une question de compétence.....	629
2. Les recours en manquement pour violation du droit de l'Union européenne	631
B. Vers une politique européenne globale en matière d'investissements internationaux ?.....	632
1. La compétence de l'Union européenne en matière d'investissements internationaux.....	632
2. La mise en place d'un régime transitoire pour les accords bilatéraux d'investissement conclus entre des Etats membres et des pays tiers.....	635
3. La communication de la Commission.....	635
Bibliographie.....	638

PARTIE II.
ARBITRAGE TRANSNATIONAL

CHAPITRE 17

PROCÉDURE ARBITRALE

DEVANT LES TRIBUNAUX CIRDI ET HORS CIRDI..... 641

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES SUR LES ARBITRAGES CIRDI ET HORS CIRDI..... 641

I. L'INTRODUCTION DE LA PROCÉDURE..... 646

 A. Le CIRDI..... 646

 B. Les autres règlements d'arbitrage..... 647

II. L'ARBITRAGE ENTRE PARTIES MULTIPLES ET LA JONCTION D'ARBITRAGES..... 649

 A. Arbitrage CIRDI..... 651

 B. Arbitrage hors CIRDI..... 652

III. LA CONSTITUTION DU TRIBUNAL ARBITRAL..... 651

 A. Le CIRDI..... 651

 B. Les autres règlements d'arbitrage..... 652

IV. LA RÉCUSATION ET LE REMPLACEMENT DES ARBITRES..... 654

 A. Le CIRDI..... 654

 B. Les autres règlements d'arbitrage..... 654

V. LA PROCÉDURE ARBITRALE..... 657

 A. La gestion de la procédure (*case management*)..... 657

 B. Le lieu, la langue et le droit applicable à l'arbitrage..... 659

 C. Les mesures conservatoires et provisoires..... 661

 D. Les moyens de preuve..... 663

 E. L'intervention d'*amici curiae* dans le système CIRDI..... 665

VI. LA SENTENCE ARBITRALE..... 667

 A. L'adoption de la sentence et son caractère obligatoire..... 667

 B. La correction et l'interprétation de la sentence arbitrale..... 670

 C. L'annulation de la sentence arbitrale dans le système CIRDI..... 672

 D. La reconnaissance et l'exécution de la sentence arbitrale
 dans les autres règlements d'arbitrage..... 673

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET ARBITRAGE TRANSNATIONAL

VII. LES COÛTS DE L'ARBITRAGE	674
CONCLUSION	677
Bibliographie.....	679
CHAPITRE 18	
LE CONSENTEMENT À L'ARBITRAGE	681
I. L'EXISTENCE ET LA VALIDITÉ DU CONSENTEMENT	681
A. Le consentement de l'Etat exprimé dans une clause compromissoire	682
1. <i>La source des règles</i>	683
2. <i>Le contenu des règles</i>	687
a. Annulation, ou privation d'efficacité, par l'Etat de la convention d'arbitrage à laquelle il a consenti.....	687
b. Invocation par l'Etat de son incapacité, ou du défaut de pouvoir de l'organe qui a émis le consentement, à engager l'Etat par une clause compromissoire	689
B. Le consentement exprimé dans une loi sur les investissements	690
1. <i>Variété des dispositions relatives à l'arbitrage</i>	690
2. <i>Interprétation des dispositions relatives à l'arbitrage</i>	693
3. <i>Abrogation, ou privation d'efficacité, par l'Etat, de la disposition législative relative à la compétence arbitrale</i>	699
C. Le consentement de l'Etat exprimé dans un traité relatif à la protection des investissements	700
1. <i>Mécanisme de la formation de la convention d'arbitrage</i>	700
2. <i>Interprétation de la convention d'arbitrage</i>	702
3. <i>Validité de la convention d'arbitrage</i>	703
4. <i>Retrait de l'offre d'arbitrage et autres mesures prises par l'Etat pour la rendre inefficace</i>	703
II. L'OBJET DU CONSENTEMENT	704
A. Les types de litige couverts par le consentement de l'Etat donné dans un traité	704
1. <i>L'offre de compétence limitée aux litiges résultant des violations alléguées des dispositions matérielles du traité</i>	705
2. <i>L'offre de compétence couvrant les litiges résultant des violations alléguées des dispositions matérielles du traité, d'un accord d'investissement ou d'une autorisation d'investir</i>	707
3. <i>L'offre de compétence couvrant tous les litiges relatifs à l'investissement</i>	708
B. Les types de conditions dont est assorti le consentement de l'Etat donné dans un traité	711
1. <i>La notification du litige et la période préalable de recherche d'une solution amiable</i>	711
2. <i>Le recours préalable à des tribunaux locaux</i>	714
C. Les types d'arbitrage entre lesquels une option est ouverte à l'investisseur par le consentement de l'Etat donné dans un traité	716
III. LE RETRAIT DU CONSENTEMENT DE L'ETAT	717
A. Retrait direct.....	718
1. <i>Dénonciation du traité sur les investissements</i>	718

TABLE DES MATIÈRES

2. <i>Modification ou abrogation de la loi nationale sur les investissements</i>	718
a. Les effets déterminés par l'application du droit interne de l'Etat.....	718
b. Les effets déterminés par l'application du principe de bonne foi.....	720
B. Retrait indirect.....	721
1. <i>Dénonciation de la Convention de Washington</i>	721
2. <i>Exclusion d'une catégorie de différends de la compétence du CIRDI</i>	724
Bibliographie.....	725

CHAPITRE 19

CONSENTEMENT À L'ARBITRAGE ET CLAUSE DE LA NATION

LA PLUS FAVORISÉE.....727

I. L'APPLICABILITÉ AU DOMAINE PROCÉDURAL	731
A. L'appartenance des droits procéduraux au traitement des investisseurs étrangers ..731	
1. <i>L'accès aux tribunaux nationaux, un élément du traitement des étrangers</i>	731
a. Clauses de la nation la plus favorisée expressément applicables à l'accès à la justice	732
b. Débat relatif à la condition <i>ejusdem generis</i>	733
2. <i>L'accès aux tribunaux arbitraux internationaux, un élément du traitement des investisseurs étrangers</i>	734
B. La mise en œuvre des clauses de la nation la plus favorisée.....	736
1. <i>Interprétation du principe ejusdem generis</i>	737
2. <i>Interprétation des termes des clauses de la nation la plus favorisée</i>	738
3. <i>Caractère plus ou moins favorable des procédures de règlement des différends</i>	741
a. Considérations particulières	741
b. Respect de l'intégrité du traitement procédural.....	743
II. LE RESPECT DE LA VOLONTÉ DES ÉTATS	745
A. Le respect de l'intention des Etats parties au traité de base	745
1. <i>L'indétermination de l'intention des Etats parties</i>	745
a. L'argument de la contemporanéité	746
b. L'argument de l'effet utile	748
2. <i>L'intention exprimée dans la clause de la nation la plus favorisée</i>	750
B. Le respect du principe du consentement à l'arbitrage.....	753
1. <i>Le refus de fonder le consentement à l'arbitrage sur la clause de la nation la plus favorisée</i>	753
2. <i>Les risques encourus pour l'arbitrage transnational</i>	755
Bibliographie.....	756

CHAPITRE 20

LA DISTINCTION *TREATY CLAIMS* – *CONTRACT CLAIMS*.....759

I. APPARITION ET DÉVELOPPEMENT DE LA DISTINCTION	759
II. INCONVÉNIENTS	766
III. FONDEMENT	767
CONCLUSION	770
Bibliographie.....	771

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET ARBITRAGE TRANSNATIONAL

CHAPITRE 21

COMPÉTENCE ET RECEVABILITÉ DANS LE DROIT

DE L'ARBITRAGE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS 773

I. UNE DISTINCTION IMPORTANTE HÉRITÉE DU DROIT INTERNATIONAL PUBLIC	775
A. Une distinction essentiellement doctrinale	775
B. Compétence de l'organe saisi et recevabilité de la demande : la recevabilité, une notion définie négativement par rapport à celles de compétence et de fond	777
II. LES ENJEUX DE LA DISTINCTION EN DROIT DES INVESTISSEMENTS	784
A. Conséquence de la distinction sur le déroulement de la procédure	785
B. Conséquences de la distinction sur les voies de recours	786
C. Conséquence de la distinction sur la sanction	792
III. UNE NOTION AU CŒUR DES CONTROVERSES RÉCENTES DU DROIT DES INVESTISSEMENTS	794
A. La question des conditions préalables à la saisine du tribunal	794
B. La question des procédures parallèles	805
C. La question des actions de groupe	808
CONCLUSION	810
Bibliographie	811

CHAPITRE 22

LE DROIT APPLICABLE AUX ARBITRAGES

EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS 813

I. PROCÉDURE ET DROIT APPLICABLE	814
A. Droit applicable à la conduite de l'arbitrage	814
B. Droit applicable à l'existence, l'étendue et l'exercice de la compétence	817
1. Arbitrage contractuel	817
2. La question de l'arbitrage dit « unilatéral » (arbitrage sur le fondement de traités, arbitrage sur le fondement de lois d'investissement)	820
3. La place du droit interne dans le cadre d'arbitrages sur le fondement de traités d'investissement	823
II. DROIT APPLICABLE AU FOND	829
A. La primauté du choix des parties	829
1. Existence du choix des parties	830
a. Choix exprès	830
i. Clause contractuelle	830
ii. Clause de droit applicable dans les traités	832
b. Choix implicite	834
2. Questions autour de l'interprétation de ce choix	835
a. L'exclusion du renvoi	836
b. Les clauses de stabilisation	836
c. Les clauses à « droits multiples »	836
d. Le problème spécifique de l'articulation entre traité et principes de droit international : la place de la coutume	838

TABLE DES MATIÈRES

3. Les limites relatives à la portée du choix de loi	840
a. En matière contractuelle.....	840
b. En matière de traités d'investissement	841
4. La limite imposée par l'ordre public international	841
5. Le choix de l'absence de droit applicable ou l'arbitrage ex æquo et bono.....	842
B. Le pouvoir des arbitres en l'absence de choix	845
1. Arbitrage CIRDI	845
2. Hors arbitrage CIRDI.....	851
3. Violations du traité / Violations du contrat et droit applicable.....	852
C. Les limites du pouvoir de l'arbitre ou le spectre de l'annulation	854
Bibliographie.....	857

CHAPITRE 23

**LES MESURES PROVISOIRES ET CONSERVATOIRES :
À PROPOS DE QUELQUES QUESTIONS RÉCURRENTES
DANS L'ARBITRAGE EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS**

.....	861
I. LES CONDITIONS DE L'OCTROI DE MESURES PROVISOIRES ET CONSERVATOIRES.....	863
A. L'examen <i>prima facie</i> de la compétence du tribunal arbitral	863
B. Conditions d'octroi de la mesure.....	866
C. Recommander ou ordonner ?.....	869
II. L'EXCLUSIVISME IMPARFAIT DE LA CONVENTION DE WASHINGTON EN MATIÈRE DE MESURES PROVISOIRES ET CONSERVATOIRES	870
III. LA QUESTION DES MESURES <i>EX PARTE</i>	874
IV. POUVOIR INJONCTIF DES ARBITRES ET ASTREINTES	876
A. Injonctions <i>anti-suit</i> et procédures parallèles	876
B. Pouvoir injonctif des arbitres, astreintes et exécution en nature	878
V. LA CONSTITUTION DE GARANTIES.....	880
Bibliographie.....	882

CHAPITRE 24

**LES VOIES DE RECOURS DANS L'ARBITRAGE
EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS**

.....	885
I. LES VOIES DE RECOURS CONTRE LES SENTENCES CIRDI.....	885
A. Rectification, interprétation et révision de la sentence	886
1. <i>Recours en rectification</i>	886
2. <i>Recours en interprétation</i>	887
a. Principes.....	887
b. Application.....	888
3. <i>Recours en révision</i>	890
a. Principes.....	890
b. Application.....	891
B. Annulation	892
1. <i>Caractéristiques procédurales de l'annulation et pouvoirs du comité ad hoc</i>	894

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET ARBITRAGE TRANSNATIONAL

a. Le déroulement de la procédure d'annulation	894
i. Les sentences susceptibles d'annulation	894
ii. Les délais de procédure	895
iii. La constitution du comité <i>ad hoc</i>	895
b. Les pouvoirs du comité <i>ad hoc</i>	896
i. La question du pouvoir discrétionnaire d'annuler	897
ii. L'annulation partielle	898
c. Conséquences de l'annulation	898
2. <i>Contours et limites du recours en annulation</i>	900
a. Vice dans la constitution du tribunal	902
b. Excès de pouvoir manifeste du tribunal	904
i. Les sentences rendues <i>ultra et infra petita</i>	906
ii. Le contrôle du choix de la loi applicable	908
c. Corruption d'un membre du tribunal	913
d. Inobservation grave d'une règle fondamentale de procédure	913
e. Défaut de motifs	918
i. La motivation implicite	919
ii. La contradiction des motifs	920
iii. La pertinence des motifs	921
iv. Le « déni de justice »	924
3. <i>Le « mythe des trois générations » remis en question ?</i>	925
II. LES VOIES DE RECOURS CONTRE LES SENTENCES NON-CIRDI	931
Bibliographie	937

CHAPITRE 25

**LA COEXISTENCE DE PROCÉDURES CONTENTIEUSES
EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS**

.....	941
I. LES OPTIONS CONTENTIEUSES OFFERTES AUX INVESTISSEURS	943
A. Option contentieuse entre une offre générale d'arbitrage et la saisine d'une juridiction interne	944
1. <i>La saisine possible des juridictions internes</i>	944
2. <i>Clause d'electa una via</i>	945
B. Option contentieuse entre une offre générale d'arbitrage et une clause attributive de juridiction ou une clause compromissoire	947
C. Option contentieuse issue d'un même traité ou d'une même loi de protection des investissements étrangers	949
1. <i>Clause d'arbitrages multiples</i>	949
2. <i>Recours au traitement de la nation la plus favorisée à des fins procédurales</i>	951
II. LA CONCURRENCE DES PROCÉDURES CONTENTIEUSES	953
A. Consolidation des procédures contentieuses	953
1. <i>Consolidation institutionnellement organisée</i>	954
2. <i>Consolidation à l'initiative des parties ou du tribunal arbitral</i>	955
B. Concurrence avec une procédure en cours	956
1. <i>Litispendance (Lis pendens)</i>	956
2. <i>Débat sur l'avènement de la connexité</i>	959

TABLE DES MATIÈRES

C. Concurrence avec une décision antérieure.....	959	
1. <i>Effet négatif de chose jugée</i>	960	
2. <i>Effet positif de chose jugée</i>	962	
Bibliographie.....	965	
CHAPITRE 26		
L'ARBITRAGE TRANSNATIONAL ET LE DROIT FRANÇAIS		
DES IMMUNITÉS DE L'ÉTAT ÉTRANGER.....		967
I. LE CONSENTEMENT DE L'ÉTAT À L'ARBITRAGE INVESTISSEUR-ÉTAT, LE JUGE ET LES IMMUNITÉS	975	
A. La question de l'immunité de l'Etat étranger ayant consenti à l'arbitrage investisseur-Etat doit-elle être soulevée d'office par le juge saisi ?	975	
B. Le consentement de l'Etat étranger à l'arbitrage investisseur-Etat vaut-il renonciation à son immunité de juridiction devant le juge du contrôle de la sentence ?	977	
C. Le consentement de l'Etat étranger à l'arbitrage investisseur-Etat vaut-il renonciation de l'Etat à son immunité d'exécution ?	979	
II. L'EXCEPTION PERMANENTE AU PRINCIPE DE L'IMMUNITÉ D'EXÉCUTION : LES BIENS DE L'ÉTAT ÉTRANGER UTILISÉS À DES FINS COMMERCIALES.....	983	
A. La pertinence du lien entre le bien saisi et l'activité qui a donné lieu à la demande en justice.....	984	
B. La saisie des biens des émanations de l'Etat étranger.....	986	
III. LES BIENS DE L'ÉTAT ÉTRANGER QUI NE PEUVENT JAMAIS ÊTRE SAISIS, EN PRINCIPE ...	989	
A. La preuve de la non-affectation d'un bien à une mission souveraine	990	
B. La renonciation par l'Etat étranger à se prévaloir de l'immunité d'exécution sur les biens insaisissables, en principe.....	992	
Bibliographie.....	996	
CHAPITRE 27		
RECONNAISSANCE ET EXÉCUTION DES SENTENCES ARBITRALES		
EN MATIÈRE D'INVESTISSEMENT		999
I. L'EXÉCUTION VOLONTAIRE DE LA SENTENCE ARBITRALE	1002	
A. Une obligation pécuniaire.....	1003	
B. La mise en œuvre des obligations autres que pécuniaires.....	1005	
C. Les difficultés internes susceptibles d'être rencontrées par l'Etat	1006	
II. RECONNAISSANCE, FORCE EXÉCUTOIRE ET EXÉCUTION FORCÉE DEVANT LE JUGE INTERNE	1008	
A. Régime applicable aux sentences CIRDI.....	1008	
1. <i>Un régime simplifié</i>	1008	
2. <i>Procédure</i>	1011	
3. <i>Pratique jurisprudentielle</i>	1012	
B. Régime applicable hors CIRDI.....	1013	
C. Interaction entre annulation et reconnaissance et exécution	1016	
III. L'EXÉCUTION FORCÉE EN DEHORS DU RECOURS AU JUGE INTERNE.....	1018	
1140		

DROIT INTERNATIONAL DES INVESTISSEMENTS ET ARBITRAGE TRANSNATIONAL

A. Ressaisir un tribunal arbitral.....	1018
B. La protection diplomatique de l'Etat de nationalité de l'investisseur	1020
C. Les moyens préventifs et alternatifs à la disposition des deux parties	1022
Bibliographie.....	1024

CONCLUSION

L'AVENIR DES TRAITÉS DE PROTECTION DES INVESTISSEMENTS	1027
I. LES TRANSFORMATIONS TENANT AU TRANSFERT DE COMPÉTENCE DES ETATS EUROPÉENS À L'UNION	1031
A. Les traités intra-européens.....	1031
B. Les traités conclus avec des Etats tiers	1033
II. LES TRANSFORMATIONS TENANT À LA NÉCESSITÉ D'ÉVITER QUE LES TRAITÉS SE PRÉTENT À CERTAINS ABUS	1037
A. La faculté pour l'Etat de former une demande reconventionnelle devant le tribunal arbitral saisi par l'investisseur	1037
B. La nécessaire police des actions multiples sur le fondement de différents traités pour la protection des mêmes intérêts.....	1041
Bibliographie.....	1046
INDEX DE JURISPRUDENCE.....	1031
INDEX ANALYTIQUE	1031
TABLE DES MATIÈRES	1121